







L'abbaye de La Chaise-Dieu possède une histoire remarquable qu'il nous appartient de prolonger et d'enrichir. Le parcours muséographique de l'abbaye s'ancre dans cet environnement paysager exceptionnel marqué par une grande densité forestière.

Dans cet écrin naturel, historique et culturel se tissent de multiples actions.

Depuis 2012, en partenariat avec le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand (association Sauve Qui Peut Le Court-Métrage) une résidence artistique est mise en œuvre à La Chaise-Dieu afin de soutenir la production et l'enregistrement de musique originale de court-métrage.

Cette initiative d'aide à la production de musique à l'image est unique en France voire même en Europe.

Elle vise à répondre à une problématique liée à la création de musique originale, qui est indiscutablement le « parent pauvre » de la production cinématographique et audiovisuelle.

Cette résidence artistique est d'une durée d'une semaine en fin de chaque année.

Des moyens exceptionnels sont mis à disposition pour mener à bien cette résidence.

UN OUTIL DE DIFFUSION ET DE CRÉATION : L'AUDITORIUM CZIFFRA

Ouvert en 2010, l'Auditorium Cziffra, situé au cœur du bourg de La Chaise-Dieu, classé monument historique est un lieu chaleureux qui allie majestueusement le bois et la pierre.

Son acoustique a été travaillée afin d'offrir la meilleure qualité sonore, il a une capacité d'accueil de 200 places.

Durant la résidence Musique à l'image, celui-ci est transformé en véritable studio d'enregistrement avec l'aide de MC Studio.











LE PROJET DE RÉSIDENCE

LA NAISSANCE DU PROJET

Le croisement Musique et Cinéma

La musique est une composante essentielle de la dramaturgie cinématographique.

Elle illustre une scène, confère un pouvoir émotionnel sur le spectateur et participe au récit..

Pour se faire, le Syndicat Mixte du projet Chaise-Dieu porte cette résidence de création de musique originale de court-métrage à la Chaise-Dieu.

L'objectif est de créer des croisements entre différentes formes d'expressions artistiques et d'ouvrir des passerelles entre les arts : utiliser le cinéma pour aller vers la musique ou inversement.



UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA MUSIQUE DANS LE CINÉMA

Un constat : la musique ne fait que trop rarement partie intégrante du projet artistique, dès le début de la conception ou de la réalisation du film.

Arrivant en « fin de course », sa fonction ne dépasse que rarement le stade ornemental. Paradoxalement, le terme *audiovisuel* induit tout autant la dimension sonore que visuelle.

C'est pourquoi, il paraît intéressant de créer un « cercle vertueux », en imposant la prise en compte de la musique dès le début du processus créatif et de financement des œuvres. Cette solution présente un double avantage : celui de rendre au compositeur son statut de co-auteur en le replaçant en amont de la chaîne de production (avec pour conséquence directe une plus grande attention portée à l'écriture de la musique dès le départ), et celui de garantir au compositeur la mise en œuvre de moyens financiers plus en rapport avec l'impact et l'importance de son travail dans l'œuvre cinématographique et audiovisuelle.

Ainsi, cette résidence mise en place à la Chaise-Dieu incite à créer de la musique originale tout en apportant une aide financière avec la recherche de meilleures conditions permettant aux réalisateurs, producteurs et compositeurs d'associer la bande originale à un projet artistique cinématographique ou audiovisuel de qualité.

La mise en place d'un financement pour la musique originale dans le court-métrage, sous forme d'un bonus, a pour but de donner à la musique originale la place qui doit être la sienne dans le processus de création cinématographique.

L'esprit de cette aide est d'associer un réalisateur et un compositeur suffisamment en amont du tournage pour leur permettre une véritable collaboration artistique.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE

Objectif : Soutenir la création de musique originale de court-métrage dans un projet de résidence artistique à la Chaise-Dieu par l'enregistrement de la musique du court-métrage.

Période de résidence : une semaine en fin d'année (entre novembre et décembre)

ORGANISATION DE LA RÉSIDENCE

- Répétition et enregistrement de la musique du courtmétrage (prise de son) Lieu : Auditorium Cziffra La Chaise-Dieu
- Mise en place d'actions culturelles connexes auprès des acteurs locaux sur la thématique « musique à l'image »
 Lieu : Auditorium Cziffra
 La Chaise-Dieu
- Montage, mix et sortie de mix de la musique enregistrée
 Lieu: La Chomette (43) 1/2h de la Chaise-Dieu au MC Studio de Mathias Chaumet
- Restitution: présentationrencontre avec le compositeur et le réalisateur avec diffusion du court-métrage

Lieu : La Jetée de Clermont-Ferrand & Festival du courtmétrage de Clermont-Ferrand

Lieu de restitution : Auditorium Cziffra La Chaise-Dieu Bénéficiaires : Artistes dans le domaine de la musique de film.

Type de film : Court-métrage (animation, documentaire, fiction, projets expérimentaux).

Genres musicaux : Tous sont recevables, cependant une préférence est réservée au travail instrumental.

Durée de la musique : Musique originale mixée d'une durée minimale de 5 minutes.

MOYENS ET OUTILS MIS À DISPOSITION POUR MENER À BIEN UN TRAVAIL DE CRÉATION ARTISTIQUE

- UNE BOURSE ENTRE 5000 € ET 7000 € prenant en charge les frais artistiques,
- UN ESPACE DE TRAVAIL : l'auditorium Cziffra et le matériel technique loué pour l'occasion,
- **UN TECHNICIEN** accompagne l'enregistrement, le montage, et le mixage au MC Studio (43) plafonné à **2500 €**,
- L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION des artistes (compositeur, musiciens...) plafonnés à 2000 €,
- **COMMUNICATION DE L'ÉVÈNEMENT** sur la plaquette de la saison culturelle, affiches, flyers, site internet **www.chaisedieu.fr** et site internet des différents partenaires. Presse locale.

CARACTÉRISTIQUES ET CONDITIONS D'ACCUEIL

TECHNIQUE

L'auditorium ne possède pas le matériel technique nécessaire à l'enregistrement, il se transforme pour la résidence en studio d'enregistrement. Il possède des qualités acoustiques spécifiques naturelles.

ARTISTIQUE

Possibilité de travailler avec les musiciens professionnels locaux via le Conservatoire à rayonnement départemental du Puy-En-Velay (Atelier des Arts). (Une préférence est réservée pour ce choix).

ORGANISA-TIONNEL

Les artistes et/ou musiciens doivent être autonomes en terme de création musicale (ordinateurs avec logiciels, instruments de musique...).

ACTIONS CULTURELLES

L'une des conditions d'accueil en résidence est la mise en place d'actions culturelles auprès du territoire de la Chaise-Dieu. L'objectif de ces actions est d'initier ou de sensibiliser à la thématique de la musique et du cinéma.

Une restitution de fin de résidence auprès du grand public

En fin de résidence, il est proposé un temps fort à l'attention du grand public qui est la restitution du travail effectué la semaine en présence des artistes.

La forme de cette présentation est très souvent un ciné-concert présentant très largement le film et sa musique. S'en suit toujours un temps d'échange avec le public afin d'en savoir un peu plus sur le film, de découvrir le parcours des musiciens, du réalisateur, mais aussi la possibilité d'avoir des réponses aux questions suscitées par la présentation et permettre de nourrir les réflexions, ou tout simplement d'offrir l'occasion de faire plus ample connaissance.





LA CHAISE-DIEU ■ Un court-métrage d'animation accueilli en résidence

Retenu au festival de Cannes

e Syndicat mixte du projet Chaise-Dieu se félicite que le courtmetrage d'amination intitule L'heure de l'arris de la réalisatire Aquès Patron, du compositeur Pierre Oberkampf et de la production Sacrebien Production Sacrebien Production accueilli en résidence « missique à l'inagile en decombre 2017 soit en compétition efficielle ou festival de Cannes cette année.

Onze courts-métrages

Onze courts-métrages retenus

Seuf film d'animation, il fait patrie des onze courts-métrages retenus parmi les 4240 visionnés, vértia-te mise en lumière du travail musical fait à La Chaise-Dieu. Réalisée grâce ou soutien du Festival du court-mé-trage de Clermont-



Ferrand, la Drac, la Ré-gion, le Département et la Sacent, cette résidence, événement culturel incon-tournable sur la Chaise-Dieu, permet à un compo-siteur d'enregistrer la bande-son originale d'un court-mottrase, solomeuseoande-son originale d'un court-métragé, soigneuse-ment sélectionné pour l'occasion.

Pour ce film, Pierre Obe-

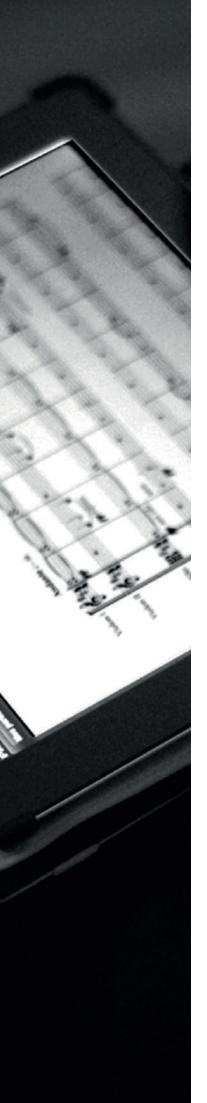
tkampf a été accompagné
par un contrebassiste,
deux violoncellistes, un
percussionniste, un clarinettiste et un multi-instrumentiste du conservatoir,
à rayonnement départemental du Pry-en-Velay.

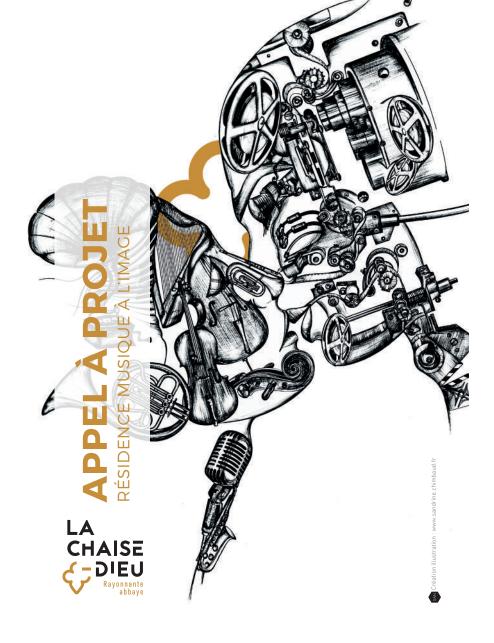
Pour information, la
grande majorité des films
accueillis à l'auditorium
en résidence ont été selec-

Depuis la naissance de cette résidence, les films accueillis ont bénéficié de nombreuses sélections et de nombreux prix en France et à l'étrange (festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, festival international du film d'animation d'Annecy, festival international du film d'Aubagne, festival de Cannes etc ...)

Cette résidence originale vise à répondre à un enjeu majeur qui est une meilleure prise en compte de la musique dans la création cinématographique.

Cette résidence offre un lieu exceptionnel et des conditions techniques adaptées qui permettent de travailler dans des conditions optimales de création.





APPEL À PROJET

Chaque début d'année un appel à projet est lancé pour recueillir de nouveaux candidats et de nouveaux projets.

L'appel à projet est à télécharger sur le site internet : **chaisedieu.fr** (Onglet Culture)

INFORMATIONS ET CONTACTS

Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu 04 71 00 08 22 contact@chaisedieu.fr

Jérôme Ters : Sauve qui peut le court-métrage j.ters@clermont-filmfest.org

LES PARTENAIRES

Les objectifs de ce projet culturel impliquent la nécessité de réaliser des partenariats afin de créer des synergies.

Nous cernons deux types de partenaires incontournables artistiques et techniques.

CINÉMA



SAUVE QUI PEUT LE COURT MÉTRAGE

Sauve Qui Peut Le Court Métrage se positionne comme partenaire associé. Ainsi, il accompagne et apporte son expertise et ses conseils dans son domaine de prédilection : le court.

Ce renforce le gage de qualité et de rayonnement au projet.



CINÉ PARC

Syndicat intercommunal à vocation unique sur le Parc Naturel Régional Livradois-Forez (labélisé Art et Essai et Jeune Public) assure des projections cinématographique de manière régulière sur 29 communes de la Chaise-Dieu.

MUSIQUE

COMPOSITEUR MUSIQUE DE FILM

Il semble important d'inviter à la commission d'examen des dossiers un compositeur de musique de film. L'idée se tourne vers le compositeur de musique de film accueilli lors de la dernière résidence à la Chaise-Dieu. Sa place permet de créer une véritable continuité au projet ainsi que devenir ambassadeur.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DU PUY-EN-VELAY

Ce partenaire est un précieux allié sur notre territoire. Il permet de mettre à disposition leurs expériences mais aussi de nombreux moyens (prêts d'instruments, musiciens...).

INSTITUTIONNELS

Ce projet est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne/Rhône-Alpes, la Région Auvergne / Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire et de la Société des Auteurs Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM).

MAITRE D'OUVRAGE



AVEC LE SOUTIEN DE















AVEC LE PARTENARIAT DE











SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU

Maison du Cardinal Avenue de la gare 43 160 La Chaise-Dieu

> 04 71 00 08 22 chaisedieu.fr





